



Perte de 8 points mais problème avec policier urgent svp merci

Par **Maxime M**, le **02/10/2012** à **06:42**

Bonjour,

Je m'appelle Maxime j'ai 21 ans je suis possesseur du permis depuis août 2010 j'ai fait un petit excès de vitesse l'année dernière perte de 1 point récupère l'année suivante mais samedi dernier j'avais 0,37g par air et j'ai "griller un feu rouge"

J'ai donc que 6 points et on va m'en retirer 8 je me suis inscrit dès le lendemain de mon arrestation à un stage de récupération pour ne pas être à 0 mais à 2.

Le policier en question m'a dit que je passerai au tribunal pour un retrait de permis pourtant j'ai reçu aujourd'hui les 2 amendes mais sans convocation au tribunal je payerai dans 3/4 jours après mon passage au stage qui a lieu ce week-end.

Est-ce que je risque un retrait de permis ?

Puis-je éviter cela ... ?

Ensuite pourquoi le grillage un feu rouge entre guillemet tout simplement parce que je sais qu'il était orange le code de la route stipule qu'il est interdit de freiner dangereusement mais le policier m'avait déjà arrêté une nuit (je travaille de nuit) et avait appelé pour une interpellation radio et m'a dit "sa ne se passera pas comme sa ...! "

Je n'es pas très bien compris pourquoi mais bref la il a arrêté 2 voitures il m'a reconnu et m'a fait signe du doigt 'attention'... À laisser partir la 1er voiture sans contrôle et m'a reconnu et c'est donc venger sur moi de la dernière fois...

J'ai bien signé l'avis de contravention quand il m'a arrêté

Je ne sais vraiment pas quoi faire si vous pouvez m'aider ça sera vraiment très aimable

Cordialement

Maxime Meunier

Par **Tisuisse**, le **02/10/2012** à **08:50**

Résumons :

permis probatoire depuis 2010 => 6 points sur 6

perte d'1 point en 2011, point récupéré depuis => 5 points sur 6 remontés à 6 points sur 6

PAS DE POINTS BONUS POSSIBLE (donc pas de passage à 8 points maxi) puisque perte d'un point durant la première année de probatoire donc le plafond de point reste figé à 6 durant les 3 ans de probatoire. Vous allez en perdre 8, permis invalidé et retour à la case auto-école pour repasser les épreuves code + conduite. Sans compter que la seule conduite sous alcool vous fait perdre déjà vos 6 points.